



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

La Poste

Question écrite n° 50355

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie au sujet de l'annonce de La Poste de faire bénéficier chaque Français d'une adresse électronique gratuite et permanente. En effet, le directeur général de La Poste a annoncé, lors des universités d'été de la communication, à Hourtin, la mise en place d'une adresse électronique pour chaque Français à La Poste. Aussi, il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage d'équiper l'ensemble des agences postales de France de bornes Internet pour permettre aux Français ne bénéficiant pas d'un ordinateur personnel de consulter leur boîte à lettre électronique.

Texte de la réponse

A la demande du secrétaire d'Etat à l'industrie, La Poste s'est engagée depuis 1998, à travers le projet Cyberposte, dans une politique volontariste de développement d'Internet grâce aux 1 000 bornes d'accès au réseau installées dans ses bureaux, lieux de rencontre privilégiés pour le grand public. Les bornes Cyberposte permettent aujourd'hui de répondre à deux types de besoins complémentaires : l'accès à la messagerie électronique (consultation et envoi de messages) et l'utilisation d'Internet, et ce, sans nécessiter un équipement individuel. Des agents ont été formés afin d'aider les usagers dans leur découverte et leur utilisation d'Internet. L'offre d'une adresse électronique pour tous les Français, annoncée par le président de La Poste à l'occasion du comité interministériel sur la société de l'information, constitue une nouvelle traduction de cette offre de service. Un premier bilan de Cyberposte sera effectué au début de l'année 2001. Il favorisera une meilleure connaissance des besoins en matière d'accès et d'utilisation des bornes par le public des bureaux de poste. Dès lors, il s'agira pour La Poste de proposer de nouveaux services permettant à la fois de répondre aux besoins des usagers et d'assurer son développement commercial.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50355

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 septembre 2000, page 5120

Réponse publiée le : 1er janvier 2001, page 94